



Visite Showroom du SISN à La Borde (RARAY) - 30/08/2021

M. Valentin DEFOREST, technicien du SISN, a présenté le territoire d'intervention du SISN. Ce site a été créé en amont de l'étude de ruissellement sur le bassin versant de l'Aunette qui prend sa source à Rully et se rejette dans la Nonette à Senlis. Le but était de créer un site pilote afin d'avoir un retour d'expérience pour les exploitants agricoles. Cette étude a permis d'identifier l'ensemble des axes de ruissellement potentiel du bassin versant et de définir un programme d'action d'aménagements d'hydraulique douce en concertation avec l'ensemble des élus et exploitants.

Les travaux, terminés en mars 2020, permettent de canaliser les eaux de ruissellement et de les infiltrer au plus près de leur point de chute.

3 types d'ouvrage sont mis en place :

Des haies hydrauliques sur la parcelle pour freiner et favoriser l'infiltration de l'eau. Les plants sont espacés tous les 33 cm sur 2 rangées, soit 6 plants au mètre linéaire. Une clôture anti-gibier peut être mise en place pour éviter la destruction des haies.



Des noues d'une largeur de 6 mètres ont été plantées avec des Érables Planes et Sycomores (très résistants au sol sec comme très humide) sur 2 rangées afin de favoriser au maximum l'infiltration. Des décaissements au niveau des chemins ont été réalisés afin d'orienter les eaux vers les noues

Des fascines, doublées d'une haie végétale, pour ralentir les ruissellements et permettre le dépôt des sédiments. La haie hydraulique permettra, une fois développée, de remplacer la fascine morte qui a une durée de vie d'environ 5 à 10 ans (durée nécessaire pour le bon développement d'une haie). La fascine vivante est d'une durée plus longue : Les pousses qui se font au niveau des pieux pourront être coupées tous les 2 ans afin d'en faire de nouveaux fagots et ainsi recharger la fascine. Le coût est d'environ 50€/m linéaire et son efficacité est immédiate.



Concernant l'exutoire sur ce site, un profilé d'infiltration a été réalisé sur un secteur laissé en herbe par l'exploitant. Il permet de récupérer et d'infiltrer l'ensemble des eaux pluviales de la voirie. En aval de ce profilé d'infiltration, une noue a été créée afin de canaliser les eaux vers une mare existante qui a été remise en état.

Le coût de ce projet porté par le syndicat s'élève à 110K€ et financé à 70% par l'AESN, 10% par le département et 20% par le syndicat. Pour plus de facilité avec la météo, il est préférable d'effectuer les travaux de terrassement en fin d'été après les récoltes et les travaux de plantation (haie, fascine vivante) en hiver. L'entretien est à la charge des propriétaires (taille des végétaux et traitement du dépôt des sédiments).

Constat des visiteurs : La culture de pommes de terre, betteraves ou culture de printemps, est un facteur aggravant pour les coulées de boues. Le sens de la culture est important pour limiter les écoulements. L'absence d'entretien des fossés en bordure des voies domaniales et privées.